

fage dans les résidences et également dans les industries. Le remplacement du pétrole par le gaz naturel, l'électricité et les autres sources d'énergie recevra l'appui de subventions fédérales aux consommateurs dans le but de réduire l'utilisation du pétrole à 10 p. 100 de la demande énergétique totale des secteurs résidentiel et commercial d'ici 1990. Nous voulons subventionner les personnes qui vont convertir leur brûleur à l'huile, leur système à l'huile à un brûleur au gaz ou à l'électricité. Nous allons alors subventionner ces travaux jusqu'à un maximum de \$800 par transformation et nous allons payer de cette façon 50 p. 100 des coûts. Cependant avant d'accepter cette subvention que nous offrons aux consommateurs, nous devons en négocier les modalités avec les différents gouvernements provinciaux, et la province de Québec se fait tirer l'oreille sur un point. Pour les conversions au gaz, il n'y a pas de problème, il est d'accord, mais pour les conversions à l'électricité, de l'huile à chauffage à l'électricité, les dirigeants du gouvernement québécois se font tirer l'oreille parce qu'ils savent fort bien que si un plus grand nombre de Québécois convertissent leur système au chauffage électrique, la province aura alors moins d'électricité à exporter aux États-Unis. Et présentement, l'Hydro-Québec vend son électricité *grasso modo* au prix national des autres énergies canadiennes. C'est-à-dire qu'au Québec présentement, chauffer une résidence à l'électricité, à l'huile ou au gaz coûte à quelques dollars près le même prix.

Au mois de décembre, le coût du mazout est peut-être un peu plus élevé que celui de l'électricité, mais au 1^{er} janvier il y aura une augmentation du coût de l'électricité d'environ 12 p. 100 et en janvier, il sera peut-être un peu moins dispendieux de chauffer au mazout qu'à l'électricité. Mais de toute façon les prix sont environ égaux et donc l'électricité au Québec est vendue au prix national canadien. Mais si les Québécois consomment moins d'électricité, alors l'Hydro-Québec peut vendre une plus grande quantité d'électricité aux États-Unis au prix international. Tout récemment j'avais une conversation avec un ministre québécois qui disait qu'il croyait qu'au cours des prochaines années il entrerait de cette façon environ un milliard de dollars dans la province de Québec.

Je crois que le fait de s'opposer à la conversion du chauffage au mazout pour celui à l'électricité est malhonnête envers les politiques du gouvernement canadien et le gouvernement de l'Alberta, parce que cela va permettre aux Québécois de se servir de mazout provenant de l'Alberta à un prix environ 50 p. 100 plus bas que le prix international et par ce fait, cela va lui permettre d'exporter son électricité au prix international aux États-Unis. C'est donc excessivement malhonnête et cela met en péril toute la politique énergétique canadienne.

Il y a également un autre facteur. Si nous ne permettions pas de financer les conversions de l'huile à l'électricité, certaines régions au Québec seraient très défavorisées, les régions comme l'Abitibi, Mont-Laurier, les régions du Nord, parce que ceux qui seront dans les grands centres urbains tels que Montréal, Québec ou Trois-Rivières, auront toujours la possibilité de convertir au gaz naturel, parce qu'on aura acheminé le pipe-line vers toutes ces villes-là, mais le réseau de distribution de gaz ne pourra pas se rendre, du moins avant plusieurs années, dans les petites municipalités. Et si le gouvernement ne permet pas qu'on applique cette subvention aux conversions,

les gens des petites municipalités se verront contraints, s'ils veulent faire le changement, à payer 100 p. 100.

Selon la Constitution canadienne, le gouvernement du Canada a le droit de taxer les ressources naturelles énergétiques et, en plus, on a le droit d'en fixer les prix au Canada. Et le gouvernement canadien a bien l'intention de garder cette politique dans la nouvelle Constitution. Cependant, le premier ministre de la province de Québec, M. René Lévesque, qui lui veut la séparation, nous dit non, vous du fédéral vous ne devriez pas avoir le droit de taxer, ni de fixer les prix de l'énergie au Canada, parce que peut-être qu'un bon jour, vous allez taxer l'électricité que nous, du Québec, vendons aux Américains.

Pourtant, dans le moment, le prix national du baril de pétrole est de \$19 et le prix international est de \$38. Ce que cette politique canadienne a fait depuis les cinq dernières années, c'est-à-dire de 1974 à 1979, c'est que les Québécois ont payé pour leur pétrole \$9 milliards de moins que s'ils avaient dû payer le prix international. Cela veut dire également qu'aujourd'hui si les Québécois payaient le prix international pour leur pétrole, l'essence à la pompe pour l'automobile serait de presque \$3, et le mazout serait environ de \$2.

Eh bien dans cette proposition, c'est ce que M. Lévesque propose aux Québécois. Il propose que ces Québécois-là paient \$3 pour leur gaz et \$2 pour le mazout. Normalement je pense bien que tout Québécois qui prend les intérêts de sa province et ceux de son pays, mais surtout ceux de sa province parce que c'est un Québécois, eh bien, je pense qu'il comprend que la politique canadienne est très bonne et qu'elle favorise l'ensemble des gens qui habitent la province de Québec.

On peut également se demander pourquoi le gouvernement provincial voudrait qu'on paie le pétrole au prix international. En bien, il y a peut-être la philosophie séparatiste qui est derrière cela. En effet, si aujourd'hui les Québécois payaient leur huile au prix international, les arguments de ceux qui prônent la séparation seraient beaucoup plus faciles, parce qu'ils diraient aux Québécois: Si on se sépare demain matin, le prix du gaz va rester le même, parce qu'on paie le prix international et on va continuer à payer le prix international. Mais avec la politique libérale, c'est un argument qui met des bâtons dans les roues pour M. Lévesque et son parti, et M. Lévesque, se voyant déjà séparé, est prêt à sacrifier 9 milliards que nous avons fait économiser aux Québécois ces cinq dernières années. De plus, avant le dernier budget du ministre Parizeau, la taxe au litre ou la taxe au gallon d'essence dans la province de Québec était fixe.

Lors du dernier budget, le ministre Parizeau a imposé une taxe que j'appelle indexée, c'est-à-dire qu'il charge un pourcentage, et chaque fois que le prix du pétrole augmente, les taxes des consommateurs québécois augmentent d'autant et les revenus de la province de Québec, comme de raison, augmentent aussi. Alors je comprends très bien pourquoi M. Parizeau n'est pas intéressé à ce que les prix soient plus bas. Pourtant, lui, il indexe son revenu au prix du pétrole, mais il n'est pas intéressé à indexer l'impôt sur le revenu qui serait favorable à tous les contribuables québécois.

Quelquefois je pense à la philosophie du Parti québécois et j'essaie de la comprendre, et je me dis que si le Québec était séparé, il serait un pays autonome, qui n'aurait aucune permission à demander à qui que ce soit, et qui pourrait adopter ses